



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le projet de restauration de l'habitat de l'omble de fontaine à Sainte-Marie est complété

Sainte-Marie, le 22 octobre 2013 - Le projet de restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans la branche Jacques de la rivière du Bois, à Sainte-Marie, tire à sa fin. Initiative de M. Vincent Jacques, copropriétaire de la Ferme Clémi à Sainte-Marie, ce ruisseau « pouponnière » qui s'écoule entièrement sur les terres de la ferme familiale a été aménagé en août 2012 dans l'optique d'aider à augmenter la population de la truite mouchetée - espèce prisée des pêcheurs - dans le bassin versant de la rivière du Bois.

Le 30 août dernier, une visite des aménagements avec vingt propriétaires riverains de la rivière du Bois a eu lieu sur le terrain afin d'inaugurer les aménagements, mais aussi pour discuter des actions qui peuvent être faites afin de favoriser la faune aquatique et améliorer la qualité de l'eau. Pour conclure le projet, un rapport sur les impacts d'origine humaine sur le cours d'eau proposant des recommandations aux différentes instances concernées sera déposé.

Plusieurs activités ont eu lieu sur le terrain depuis le lancement du projet par le COBARIC en mai 2012, dont une activité Pêche en herbe avec 40 élèves de l'école Mgr Feuiltault de Sainte-Marie en juin 2012, juste avant le début des travaux. Les travaux d'aménagement ont pour leur part eu lieu en août 2012. Six seuils et frayères ont été aménagés dans la portion aval du cours d'eau en plus d'une stabilisation des berges érodées (financée par le programme Prime-Vert du MAPAQ). Des végétaux ont été plantés pour remettre en état la zone des travaux de 2012 et des semences ont été dispersées afin de compléter la végétalisation des bandes riveraines. Le nettoyage complet du cours d'eau a également été réalisé afin d'améliorer la qualité et l'écoulement de l'eau et optimiser les frayères.

Ce projet d'une valeur totale évaluée à 77 500\$ fut réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement via le Fonds pour dommages à l'environnement (FDE) dont la contribution est de 39 900 \$. Les 37 600\$ résiduels proviennent de contributions financières ou en ressources humaines et techniques fournies par les partenaires du projet, soit la Ferme Clémi, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) via le programme Prime-Vert, la Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée, l'Association des conseillers en agroenvironnement de Chaudière-Appalaches, la MRC de La Nouvelle-Beauce, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière et le COBARIC.

Légende de la photo :

Seuil, perré et arbustes (COBARIC, 2012)

Source :

Jean-François Verrette

Responsable des communications

Courriel : communications@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418 389-0476

Pour information :

Françoise Auger

Chargée de projets et du PDE

Courriel : projets@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418 389-0476